



NOUS CONTACTER

CRITTBois Occitanie
5 rue de Bruxelles – CCI Aveyron
12 000 RODEZ

Tel : 05.65.77.17.30

E.mail : contact@critt-bois.com

Site : www.critt-bois.com

SOMMAIRE

PRINCIPE DE NOS FORMATIONS	3
Démarche de la production à valeur ajoutée	4
PROGRAMME DÉTAILLÉ	4
Système de management Sécurité et Environnement	5
PROGRAMME DÉTAILLÉ	5
Evaluation des risques professionnels et Document unique	7
PROGRAMME DÉTAILLÉ	7
Mise en l'application du référentiel PEFC	8
PROGRAMME DÉTAILLÉ	8
Marquage CE et Classement Visuel des bois	9
PROGRAMME DÉTAILLÉ	9
Risques incendie et Explosion	10
PROGRAMME DÉTAILLÉ	10
Risques Poussières de bois	11
PROGRAMME DÉTAILLÉ	11



PRINCIPE DE NOS FORMATIONS

Toutes nos formations peuvent être faites sur mesure afin de s'adapter à l'entreprise ce qui permet de répondre aux besoins les plus spécifiques.

L'équipe du CRITT vous accompagne en établissant un cahier des charges sur les objectifs à atteindre. En effet, les formations sur mesures permettent aux stagiaires d'appréhender plus aisément et plus rapidement les outils et les méthodes enseignés.

Après validation de la proposition commerciale, nous définissons les modalités d'intervention.

Les formations proposées à pour but d'acquérir, d'entretenir ou de perfectionner ses connaissances.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Publics visés : entreprises de la filière mécanique du bois, architectes, ...

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre nos formations

DURÉE

La durée de la formation sera définie en fonction des attentes, et des objectifs demandés par l'entreprise. La durée, la répartition dans le temps de la formation seront notées sur la convention de formation.

TECHNIQUES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Vidéo projecteur, support papier,
- Formation en salle en entreprise.
- Le support de présentation est transmis à chaque participants.
- Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises.
- Des cas pratiques et/ou théoriques

Démarche de la production à valeur ajoutée



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les étapes de formation suivantes seront traitées :

1. Démarche de la Production à Valeur Ajoutée

- Présentation théorique de la démarche de réalisation d'un travail qui apporte de la valeur.
- Quels sont les outils que l'on utilise dans ce genre de démarche ?
- La production vue par la théorie des flux...
- Jeu d'essais sur une usine virtuelle de fabrication de menuiserie

2. Action à la démarche de Production à Valeur Ajoutée sur les étapes clés de fabrication d'une menuiserie

- Comment analyser un processus de production et dégager des voies d'améliorations ?
- Pourquoi mettre en place des indicateurs d'activités et lesquels sont les plus pertinents ?
- Comment établir des relations clients – fournisseurs performantes ?
- Les méthodes d'évaluation des compétences pour une meilleure polyvalence.
- Les méthodes d'analyse des postes de travail (Les 5S, la vidéo-analyse, la PVA,...).

3. Action aux méthodes d'organisation

- Comment utiliser les méthodes d'implantation de zone d'activité ou de stockage : chainons et gamme enveloppe ?
- Valoriser l'organisation spatiale pour une meilleure activité (KAISEN).

4. Action à la mise en pratique de la démarche théorique PVA

A partir des modèles d'organisation théoriques, mise en application sur 4 chantiers différents :

- Préparation d'un chantier
- Installation du poste de travail

Systeme de management Sécurité et Environnement



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les étapes de formation suivantes seront traitées :

1. Comprendre les enjeux des systèmes Environnement et Sécurité

- Les objectifs d'un système de management environnemental et d'un système de management de la sécurité des personnes :
 - Similitudes et particularités des deux systèmes ;
 - Les points clés de la réglementation en vigueur : code de l'environnement, code du travail ;
 - Le principe du PDCA appliqué à l'environnement et la sécurité.
- Le rôle d'un animateur Environnement-Sécurité : ses missions clés.

2. Identifier les risques à maîtriser dans son domaine d'activité

- Le principe de l'analyse des risques, la notion de prévention et de protection.
- La mise en place d'actions préventives (actions de maîtrise).
- Le suivi des actions.

3. Mettre en œuvre une démarche d'amélioration permanente

- La mise en œuvre et le suivi du plan d'actions.
- Suite à un incident, déclencher des actions correctives et préventives pertinentes :
 - Savoir s'attaquer aux causes premières (arbre des causes).
- Enregistrer les résultats.
- Faire des bilans.
- Assurer la mise à jour des documents du système Environnement-Sécurité.
- Utiliser les audits comme outils de progrès.

4. Mesurer les résultats

- Les indicateurs Environnement-Sécurité à suivre.
- Construire son tableau de bord et le communiquer.
- Savoir présenter ses résultats, être source de proposition.

5. Devenir un relais efficace des managers

- Accueillir les nouveaux embauchés dans le service, leur présenter les points clés du système Environnement-Sécurité.
- Communiquer au sein de son service :
 - Les incontournables.
- Recueillir les suggestions de chacun : faire simple et efficace.

6. Cas pratiques

- Accompagnement dans la mise en place de cas pratiques :
 - Auditer la conformité du site industriel par rapport aux exigences réglementaires.
 - Monter le dossier de preuve de conformité.
 - Réaliser un plan d'action prévisionnel

Evaluation des risques professionnels et Document unique



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les étapes de formation suivantes seront traitées :

1. Pourquoi une évaluation des risques professionnels ?

- Les enjeux internes et externes. Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage, notion de pénibilité au travail, les postes concernés.

2. Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude.
- Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés.
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations terrain.
- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
- Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques.
- Zoom sur des cas particuliers : risques psycho-sociaux, ATEX, évaluation de la pénibilité....

3. Rédiger son DU et son programme de prévention

- Se fixer des objectifs mesurables.
- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité par des actions de protection.
- Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions, clarifier les responsabilités.
- Rédiger son document unique (DU).

4. Faire du Document Unique un outil du management

- Suivre les actions et les résultats.
- Mettre à jour l'évaluation des risques par les audits, visites sécurité, accidents et des évolutions d'activités.

Partager l'information avec les équipes ; animer la prévention sur le terrain.

Mise en l'application du référentiel PEFC



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les étapes de formation suivantes seront traitées :

- Rappel sur la gestion durable des forêts
- Le processus de certification
- Définitions & concepts de la traçabilité
- Définir ses points de contrôle critique
- Les points de rupture de sa traçabilité
- La définition des produits Les responsabilités de la chaîne de contrôle
- Les documents et enregistrements
- Les approvisionnements
- Les flux matière
- Les données de production
- La vente des produits finis
- L'audit interne
- Le système de diligence raisonnée

Marquage CE et Classement Visuel des bois



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les étapes de formation suivantes seront traitées :

1. Formation théorique au marquage CE et au classement visuel :

- Contexte général du marquage CE.
- Classement de structure visuel.
- Mesure des écarts par rapport aux dimensions cibles.
- Fonctionnement de la fiche d'enregistrement.
- Etiquetage CE.

2. Formation par l'exemple avec la mise en place de cas pratiques :

- Réalisation de classement visuel au sein de la scierie.
- Réalisation des contrôles et enregistrement sur le bordereau de suivi de commande.

Risques incendie et Explosion



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les étapes de formation suivantes seront traitées :

1. Le risque incendie

- Les mécanismes de la combustion (triangle du feu...)
- La réglementation, code du travail, code de l'environnement
- Les règles des assurances
- La prévention et la protection
-

2. Le risque d'explosion

- Les définitions
- Qu'est-ce qu'une zone ATEX ?
- La réglementation
- Comportement en zone ATEX
- Les outils de la prévention et de protection

Risques Poussières de bois



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les étapes de formation suivantes seront traitées :

- Définition et caractérisation des poussières de bois
- Effets sur la santé des poussières de bois
- La réglementation
- Méthodologie de prélèvement
- Maîtrise des expositions : méthodes organisationnelles
- Maîtrise des expositions : méthodes techniques :
- Système d'aspiration générale
- Principes de captage